

BANDE A DETACHER  
POUR CONSERVER LE JUSTIFICATIF DU PAIEMENT

CARTES DE PAIEMENT		DATE	NUMERO DE CONTRAVENTION	DEPT.	LATITUDE	LONGITUDE	MOIS
CONTRAVENTION A L'ARRÊT OU AU STATIONNEMENT							
LA CONTRAVENTION RELEVÉE A VOTRE ENCONTRE ESTRIE DANS LE CAS SUIVANT :							
CAS N° 1 [X]	11 €						
CAS N° 2 [ ]	35 €						
CAS N° 3 [ ]	60 €						
CAS N° 4 [ ]	135 €						

AMENDE FORFAITAIRE AMENDE FORFAITAIRE MAJORÉE (1)

STATIONNEMENT PAYANT : UN AN DEJA...

SI VOUS NE SUPPORTEZ PLUS DE PAYER 250,00 €, DES PLACES DE STATIONNEMENT EN CONSTANTE DIMINUTION, D'ÊTRE VERBALISÉ A TOUT MOMENT, ALORS :

**DEFENDEZ-VOUS !**

REJOIGNEZ LE COLLECTIF INDEPENDANT DE COLOMBES !!!

[parkinggratuit92@gmail.com](mailto:parkinggratuit92@gmail.com)

Tous les articles sur : [www.dsp92.com](http://www.dsp92.com) (pour stationnement et modes)

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Si vous ne souhaitez pas payer par chèque COLLECTIF & ENGAGEMENT -> A PARTIR DE ENVOI DU TRAVAIL MANUSCRIT PAR UN TAMBOUR PEUQUÉ

Si vous ne souhaitez pas payer par chèque COLLECTIF & ENGAGEMENT -> A PARTIR DE ENVOI DU TRAVAIL MANUSCRIT PAR UN TAMBOUR PEUQUÉ

DESTINATAIRE

CENTRE D'ENCAISSEMENT DES AMENDES  
35073 RENNES CEDEX 9

**STATIONNEMENT :**

**DSP COLOMBES / Q-PARK**



**« COLOMBES “LE MAG” »**

**COMPLETEMENT MUET**

**SUR LE DOSSIER Q-PARK !!!**

Chèr(e)s ami(e)s du Collectif,

Nous avons reçu « Colombes Le mag » de Février 2016 **qui est supposé rendre compte de l'actualité de Colombes, et ce sur tous les sujets.**

Apparemment, **Mme Goueta** qui évidemment en tant que directrice éditoriale « chapote » d'une main de fer cette publication, **bloque toute information concernant sa décision qui renie ses engagements envers les Colombiennes et les Colombiens.**

**Non contente d'avoir renié sa parole et ses promesses, elle ne fait même pas preuve du plus simple respect qu'elle doit à ses électeurs et à toutes les Colombiennes et les Colombiens en les informant de sa décision, puis en l'expliquant.**

**Cette volonté de dissimuler sa décision en bloquant toute communication la concernant n'est pas acceptable ni tolérable dans la forme de démocratie locale à laquelle nous aspirons toutes et tous.**

**C'est pourquoi le Collectif ne cessera pas de lui demander les explications qu'elle DOIT sur ce sujet aux Colombiennes et aux Colombiens qui lui ont fait confiance.**

**« On ne traite pas les sujets qui « fâchent » se vérifie piteusement dans cette situation, ou le premier magistrat de la ville n'ose même pas entrer en contact avec le Collectif, dont la connaissance du dossier et**

les éléments que nous avons à notre disposition **doivent lui faire peur.....**

**De plus sur les réseaux sociaux**, les rares conseillers municipaux qui sont interpellés par le Collectif suite à des messages qu'ils ont postés, **ne répondent jamais !!!**

Ils n'ont assurément pas conscience que **leur silence est assourdissant** et qu'ils donnent **une bien piètre image de leur fonction en refusant tout dialogue ou explication sur ce sujet brûlant** pour les finances de notre ville.

Ou alors selon les informations qui nous ont été communiquées **n'approuvent-ils pas cette décision** du fait du prince qui **les met mal à l'aise envers leurs électeurs**, mais s'en tiennent à une solidarité à laquelle ils ou elles **sont astreintes ?**

En tout état de cause, chacun pourra de nouveau vérifier que les **informations délivrées par Colombes le mag sont bien filtrées, épurées, choisies** en évitant bien soigneusement tout ce pourrait mettre Mme le Maire en difficulté.....

Et pourtant, cette attitude relève **d'une vue à très court terme** et assurément contre productrice.

**La loi du silence, l'omerta méprisante**, n'a jamais servi ceux qui en jouent, bien au contraire.

Dans cette affaire, il est évident **que tout n'est pas clair**, que les **analyses, rapport, synthèses** sur lesquels Mme Goueta se serait appuyée **(s'ils existent)**

pour prendre unilatéralement **cette décision contraire aux intérêts de la ville** méritent d'être étudiés, contrôlés, vérifiés.

- Quelles sont les éléments **dont nous ne devrions pas prendre connaissance ?**
- **Que cache ce silence obstiné** qui va à l'encontre d'une **démocratie locale moderne et participative ?**
- Pourquoi cette attitude dédaigneuse à l'égard des membres du Collectif que **Mme le Maire n'a pas hésité à courtiser sans vergogne quand elle avait besoin d'eux ?**
- **D'où provient le chiffre fantaisiste sur le coût de la rupture que Mme Goueta a donné lors de son intervention lors du conseil municipal ?**

**MME GOUETA SUR Q-PARK = PROMESSE NON TENUE**

**ANNULATION**

Le Collectif Indépendant de Colombes

Témoignez sur [parkinggratuit92@gmail.com](mailto:parkinggratuit92@gmail.com), et nous répercuterons vos informations.

Retrouvez toutes nos publications sur

[www.lapetitegarenne.info](http://www.lapetitegarenne.info) et  
[www.lecolombesquejaime.fr/](http://www.lecolombesquejaime.fr/)